

et ses prédécesseurs ont, d'une voix ferme et souvent répétée, ont averti les princes et les souverains de l'Europe chrétienne de se tenir en garde contre les sociétés secrètes qui minent et renversent non-seulement leurs trônes, mais encore l'ordre civil de tous les pays. C'est parce qu'il sait bien que la première étincelle qui allumera la guerre en Europe, produira une conflagration européenne.

" Nous verrons, non pas une vaste mare de sang, comme celle qui a couvert la Bulgarie, mais des rivières de sang inondant l'Orient, partout où les populations chrétiennes et mahométanes sont entre-mêlées. Ce qui arriva au Liban, où vingt mille maronites chrétiens furent massacrés, dit-on, peut arriver en beaucoup d'endroits dans l'Asie-Mineure et dans tout l'Orient jusqu'aux Indes..... "

— Mgr. Alexandre Taché, archevêque de St. Boniface, rendait hier visite à son Grand-Vicaire le Révd. M. Poiré, curé de Ste. Anne de la Pocatière et Supérieur du Collège de Ste. Anne. Sa Grandeur s'est aussi rendue au Collège ainsi qu'au Couvent des Rdes. Sœurs de la Charité.

— Vendredi, le 10 novembre, la seconde Session du troisième Parlement a été ouverte avec toutes les cérémonies ordinaires.

Son Honneur le Juge Dorion, nommé Administrateur de la Province en conséquence de la maladie de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, a présidé à la cérémonie.

Son Honneur le Juge Dorion, après avoir requis la présence des membres de l'Assemblée Législative, déclara que l'Hon. M. Fortin ayant résigné sa position d'Orateur de l'Assemblée Législative, était appelée à demander l'élection d'un Orateur, et que le lendemain il prononcerait le Discours du Trône.

La Chambre se réunit ensuite sous la présidence de M. Muir, Greffier de l'Assemblée Législative, et l'Hon. M. Louis Beaubien, député d'Hochelaga, fut nommé Orateur, à l'unanimité des membres de l'Assemblée Législative.

Cette nomination unanime de la part des membres de la Chambre a été accueillie favorablement par le public et par les différents journaux ; mais les cultivateurs tout particulièrement doivent se réjouir de ce qu'un de ceux qui a porté un si vif intérêt au développement de l'agriculture, ait été appelé à occuper une position aussi honorifique.

Comme cultivateur, comme directeur de la Société d'agriculture d'Hochelaga et membre du Conseil d'agriculture, M. Beaubien a toujours porté le plus grand intérêt à toutes qui pouvaient contribuer à amener parmi les cultivateurs la richesse et l'aisance. Comme l'a dit l'Hon. M. Angers, " M. Beaubien a donné l'exemple d'une agriculture perfectionnée en poussant lui-même le zèle jusqu'à convertir les superbes domaines qu'il possède près de Montréal, en fermes-modèles, et ses concitoyens, ses voisins les cultivateurs du comté d'Hochelaga, ont profité de ses connaissances. " Comme l'a dit aussi l'Honorable M. Chapleau : " C'est pour nous une double satisfaction d'avoir à présenter à cette Chambre comme son premier officier pendant ce Parlement, un homme qui s'est fait honneur après avoir cultivé les lettres, de se faire un des membres de cette grande, noble et puissante classe de notre société, la classe des agriculteurs, et nous sommes certains que tous les agriculteurs de notre Province nous remercieront de notre choix et seront fiers de leur candidat. " Les cultivateurs ont droit de se féliciter de ce qu'un laboureur soit en même temps Orateur de l'Assemblée Législative de Québec.

Samedi, à 3 heures l'honorable Administrateur s'est de nouveau rendu à la Chambre du Conseil Législatif et a prononcé le discours suivant :

" *Honorables messieurs du Conseil législatif,*  
" *Messieurs de l'Assemblée législative,*

" En vous souhaitant la bienvenue, à l'ouverture de cette seconde session du troisième parlement de la province de Québec, je suis heureux de pouvoir compter sur votre expérience et sur vos lumières dans l'examen des mesures qui vous seront proposées.

" Je regrette que la santé de Son Excellence le lieutenant-gouverneur l'ait obligé de demander un congé temporaire, mais j'espère qu'il pourra bientôt reprendre les fonctions de sa charge.

" Vous apprendrez avec plaisir que l'emprunt autorisé durant la dernière session a été placé avantageusement, et que le crédit de la province de Québec occupe un rang honorable sur le marché anglais.

" Un projet de loi pour mieux organiser le service public et le rendre plus efficace vous sera proposé.

" La crise financière qui se fait sentir partout a été et est encore une cause de grand embarras pour les compagnies de chemins de fer qui, avec une énergie digne de louange, ont déjà fait de grands travaux, mais se trouvent arrêtées par les difficultés du marché monétaire. C'est l'intention de mon gouvernement de leur venir en aide par une mesure qui rencontrera, je l'espère, votre approbation. "

" *Messieurs de l'Assemblée législative,*

" Les comptes publics seront soumis à votre examen, et les subsides nécessaires vous seront demandés pour les diverses branches du service public.

" *Honorables Messieurs et Messieurs,*

" Les rapports qui seront mis devant vous, sur la colonisation et le repatriement, démontrent que le pays continue à faire des progrès satisfaisants pour ceux qui aiment notre belle province de Québec.

" Je suis convaincu que vous mettez à l'accomplissement de vos importants devoirs le zèle, la sagesse et ce dévouement à Notre Très-Gracieuse Souveraine, la Reine, qui vous ont toujours distingués.

" Je prie la divine Providence de bénir vos travaux et de couronner de succès vos entreprises. "

L'adresse en réponse au discours du Trône a été présentée par M. Dupont, député de Bagot, secondée par M. Kennedy, député de Mégantic.

Comme la suggestion en avait été faite à la dernière Session, M. Roy, député de Kamouraska, a manifesté le désir de voir se publier, aux frais de la Province, un journal dans lequel serait publié les discours prononcés par les membres de l'Assemblée Législative.

M. Houde, député de Nicolet, s'est plaint de ce que la publication d'un journal agricole illustré n'ait pas encore été faite, tel qu'on l'avait décidé à la dernière Session.— L'Hon. M. Garneau a répondu que des arrangements quant à la publication de ce journal étaient sur le point de se faire, et qu'il était en mesure d'annoncer que ce journal paraîtrait bientôt.

— Si l'on voulait avoir la mesure de la piété que les Parisiens professent pour les morts, dit la *Nation*, il suffirait, au moment où le Jour des Morts va ouvrir à deux battants les portes de tous nos cimetières, de lire les curieux détails qui suivent sur une industrie peu connue, celles des couronnes d'immortelles, dont la fabrication fait vivre à Paris 1,500 personnes, pour la plupart femmes et enfants.

L'immortelle se récolte sur les collines sèches de nos départements du Centre et du Midi. Son nom lui vient de ce que ses écorces se conservent plusieurs années avec leur